

la Lettre de Megève

mairie.megeve.fr

no 56

été 2024



p.18

PATRIMOINE : NOS CHAPELLES

DOMAINES

p.04

DOSSIER
SPÉCIAL

COMMUNE

p.06

La politique sociale
d'accessibilité

TOURISME

p.24

S'ancrer
pour mieux avancer



megève

Sommaire

p.04 — DOSSIER SPÉCIAL

Délégations de service public

p.06 — COMMUNE

Placer l'accessibilité au coeur de la politique sociale

p.10 — PALAIS

Moderniser ses infrastructures pour mieux évoluer

p.12 — TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.16 — ENFANCE • SCOLAIRE

Célébrer la fin de l'année

p.18 — PATRIMOINE

Redécouvrir nos chapelles

p.20 — CULTURE

Interpeller le spectateur par l'art

p.22 — ENVIRONNEMENT

S'engager durablement pour notre environnement

p.24 — TOURISME

S'ancrer pour mieux avancer

p.26 — NOS AÎNÉS

Dynamiser la saison de nos aînés

p.27 — BRÈVES

p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 — ÉTAT CIVIL

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



Megève soutient



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION :

Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE :

Service Communication

IMPRESSION :

Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS :

Commune de Megève (Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Marie Bougault Sakael, Fabienne Cordet-Evrard, Mélanie Calcei), Nicolas Dufour, AdobeStock.





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Chères Mègevannes,
chers Mègevans,

L'été est arrivé à Megève, et avec lui, une énergie nouvelle qui anime nos rues, nos montagnes et nos cœurs. C'est le moment où notre beau village dévoile ses plus grands charmes, où les sourires se multiplient, où nous accueillons les vacanciers qui chérissent notre destination et les atouts de notre village.

Vivre Ensemble, Respirer Ensemble
Notre saison estivale est également celle des festivals, des concerts en plein air, des expositions, des pratiques sportives ... L'ensemble des acteurs associatifs de Megève et notre service événementiel vous ont concocté un programme riche et varié.

Megève, c'est aussi une grande famille.

Profitons de l'été pour renforcer nos liens, pour soutenir ceux qui en ont besoin. Ensemble, nous sommes plus forts, et notre solidarité fait la fierté de notre commune.

J'aurai à cœur de vous retrouver pour partager la richesse et la diversité des activités présentes sur notre territoire qui sont de si belles occasions de rencontres qui me motivent à rester dans notre village durant ces mois d'été.

Projets à venir malgré la période estivale

Durant cette période, nous restons évidemment mobilisés sur les dossiers majeurs que nous menons pour l'avenir de Megève. Plan Local d'urbanisme, développement durable, éducation, livraison de nos chantiers majeurs, domaine skiable : autant de sujets sur lesquels nous travaillons sans relâche pour vous offrir un cadre de vie toujours meilleur.

Je vous souhaite à tous un été radieux, rempli de découvertes, de partages, et de moments inoubliables.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre belle commune.



« Ces dernières semaines ont mis en lumière les enjeux parfois complexes de la gestion des remontées mécaniques de notre domaine. Ma volonté d'œuvrer toujours en transparence m'a motivée à vous proposer ce dossier spécial qui, je l'espère, vous donnera les clés de compréhension de ce sujet majeur pour Megève. Soyez-en sûrs, je souhaite poursuivre le travail de co-construction et de dialogue avec toutes les parties prenantes sur ces dossiers. Je suis et je reste plus que jamais engagée pour les Mègevannes et Mègevans, pour les visiteurs, pour les professionnels et leurs familles. »

Catherine JULLIEN-BRECHES

Pour garantir un service de qualité, continu et accessible à tous, notre commune a choisi de recourir à plusieurs Délégations de Service Public (DSP). Mais qu'est-ce qu'une DSP et comment cela fonctionne-t-il ? Voici quelques explications pour mieux comprendre ce dispositif.

Qu'est-ce qu'une Délégation de Service Public ?

Une DSP est un contrat par lequel notre commune, ou plusieurs communes en tant qu'autorités publiques, confient la gestion d'un service public à un opérateur privé.

Dans le cas des remontées mécaniques, cela signifie que la gestion, l'exploitation et la maintenance des installations sont assurées par une entreprise spécialisée, sélectionnée à l'issue d'une procédure de mise en concurrence.

Deux opérateurs interviennent sur les différentes DSP du domaine : la SAEM et la SRMM.

Fonctionnement d'un SIVU dans le cadre d'une DSP partagée

Lorsque plusieurs communes limitrophes décident de mutualiser leurs ressources et de partager une DSP, elles peuvent créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Le SIVU permet de gérer conjointement les remontées mécaniques tout en répartissant équitablement les responsabilités et les coûts.

Chaque commune membre du SIVU délègue la gestion de ce service à l'opérateur privé choisi, tout en participant à la prise de décision et au suivi du contrat via des représentants désignés. Cette collaboration intercommunale permet de bénéficier d'économies d'échelle, d'améliorer la coordination des services et de renforcer l'attractivité globale du domaine.

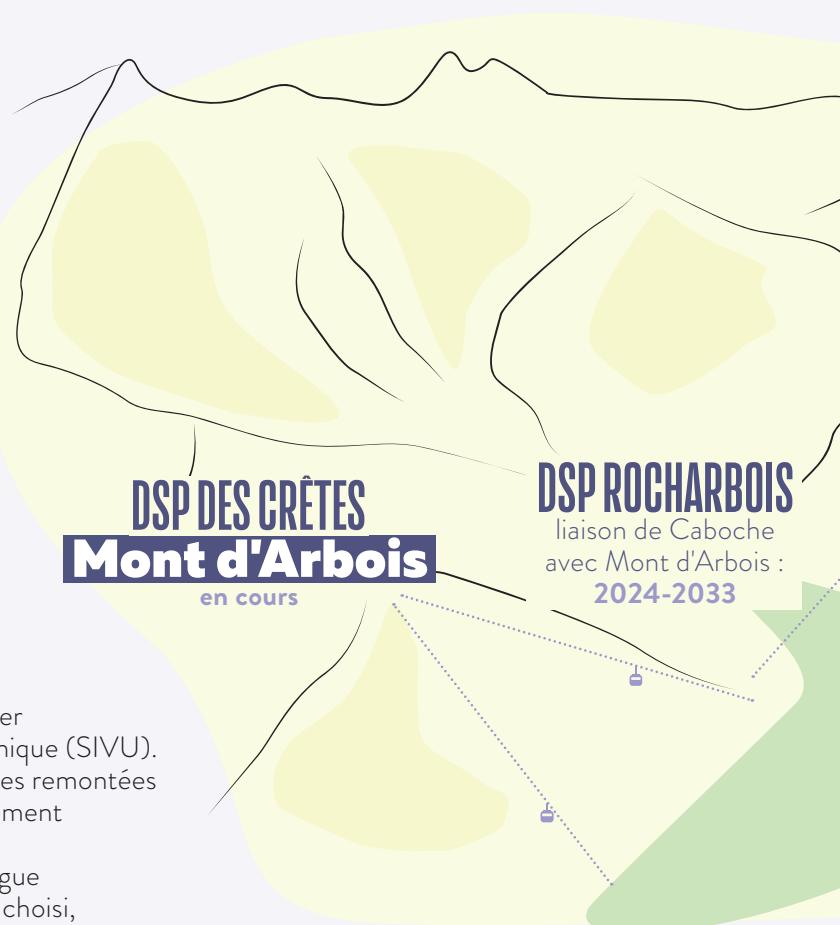
Pourquoi choisir la DSP pour nos remontées mécaniques ?

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles la DSP est une solution avantageuse pour la gestion des remontées mécaniques :

1. Expertise et efficacité : Les opérateurs privés sélectionnés sont des experts dans leur domaine. Ils disposent des compétences techniques et de l'expérience nécessaires pour garantir un service de haute qualité, répondant aux attentes des usagers et aux exigences de sécurité.

2. Innovation et investissement : Les entreprises privées sont souvent en mesure de mobiliser des investissements importants pour moderniser les infrastructures et proposer des innovations technologiques. Cela permet à notre domaine de rester compétitif et attractif.

3. Maîtrise des coûts : En confiant la gestion à un opérateur privé, la commune peut mieux contrôler les coûts liés à l'exploitation des remontées mécaniques, tout en bénéficiant d'une gestion professionnelle.



Comment fonctionne la DSP ?

Le processus de DSP se déroule en plusieurs étapes clés :

1. Appel à concurrence : La commune publie un appel à concurrence pour sélectionner l'opérateur privé qui gérera les remontées mécaniques. Les candidats soumettent leurs propositions, qui sont évaluées en fonction de critères précis, tels que la qualité du service proposé, les investissements prévus et les conditions financières.

2. Sélection de l'opérateur : Après une analyse rigoureuse des candidatures, la commune choisit l'opérateur qui présente le meilleur projet. Ce choix est validé par le conseil municipal.

3. Signature du contrat : Un contrat de délégation est signé entre la commune et l'opérateur retenu. Ce contrat définit les obligations de l'opérateur, les conditions d'exploitation, les investissements à réaliser et les modalités de contrôle par la commune.

4. Suivi et contrôle : La commune assure un suivi régulier de l'activité de l'opérateur pour s'assurer que les engagements pris sont respectés et que le service offert aux usagers est de qualité. Des évaluations périodiques sont réalisées pour ajuster le contrat si nécessaire.

Quels avantages pour les Mègevannes et Mègevans ?

Pour les Mègevannes et Mègevans, la DSP se traduit par un service public de remontées mécaniques plus performant, sûr et innovant. Vous bénéficiez ainsi :

- Des installations modernes et bien entretenues : grâce aux investissements réalisés par l'opérateur privé.
- Un service continu et de qualité : avec des équipes professionnelles et expérimentées à votre service.
- Une attractivité renforcée de notre domaine : ce qui favorise le développement économique local et l'emploi.

DSP ROCHEBRUNE RocheBrune

1993-2033

Megève

DSP PORTES DU MONT BLANC Le Jaillet

2024-2044

DSP PORTES DU MONT BLANC

Implantée sur les communes de Combloux, Megève, La Giettaz, Demi-Quartier, Sallanches et Cordon réunies en SIVU, cette DSP a été modifiée avec de nouveaux investissements à hauteur de 14 millions d'euros : le télésiège de Beauregard sera notamment transformé en télé mix (alternance de cabines et de sièges). L'opérateur choisi par les communes impliquées dans le SIVU est la SAEM Portes du Mont-Blanc et elle aura la charge de l'exploitation des remontées mécaniques pour les 20 prochaines années ! Un exemple de travail collectif entre les six communes impliquées.

DSP ROCHEBRUNE

La SEM RM de Megève se voit confier le domaine skiable, via une convention de Délégation de Service Public en date du 6 septembre 1993 pour le secteur de Rochebrune. DSP qui est dès 2016 reprise par la société Compagnie du Mont-Blanc qui assume la gestion, l'exploitation et le développement du secteur jusqu'en 2033.

DSP ROCHARBOIS

Dépendant uniquement de Megève, le 31 mai 2024, la DSP du Rocharbois a été renouvelée jusqu'au 15 avril 2033. La SRMM, en charge de son fonctionnement, assurera la mission essentielle de liaison entre les secteurs. Notre funiculaire horizontal, symbole des liens du domaine, est assuré de perdurer pour encore de nombreuses années ! L'attribution pour 9 ans de cette DSP n'est pas un hasard, cela a été décidé pour la lier de fait avec la DSP de Rochebrune, effective jusqu'en 2033.

DSP DES CRÈTES MONT D'ARBOIS

Implantée sur les communes de Megève, Saint-Gervais et Demi-Quartier, cette DSP, qui défraye la chronique depuis quelques mois, n'est pas encore attribuée. Se trouvant majoritairement sur le territoire de la ville de Megève, à l'exception de sa gare d'arrivée se trouvant à Saint-Gervais, une solution commune est nécessaire. Le dialogue est ouvert entre les communes afin de trouver un dénouement pérenne qui satisfera les parties et bénéficiera à tous les acteurs du domaine.

PLACER L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE LA POLITIQUE SOCIALE



Jeudi 30 mai, Megève signait la charte H+, démarche portée par la synergie entre la Région AURA et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme. Première commune de Haute-Savoie à adhérer au travers de son Office du Tourisme, elle confirme alors sa volonté de parfaire sa politique d'inclusion et d'accessibilité.

Sandrine Chaix, Vice-présidente de la région déléguée au handicap, à l'action sociale et aux violences faites aux femmes, avait fait le déplacement en cette fin du mois de mai pour signer aux côtés de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Caroline Denat, directrice de Megève Tourisme, la **charte H+ Destination Tourisme**. Démarche volontaire s'adressant aux territoires touristiques, elle vise à valoriser les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie. Déficiences motrice, auditive, visuelle, mentale... Megève œuvre depuis plusieurs années déjà pour l'inclusion des usagers et publics handicapés améliorant certes la qualité de l'offre touristique mais aussi de ses administrés via une démarche progressiste. Ainsi, Catherine Jullien-Brèches a rappelé que :

“



« Au-delà de l'accueil de la clientèle, il y a également un véritable enjeu pour le quotidien de nos habitants présentant une forme de handicap quel qu'il soit sans oublier la mobilité des familles et des aînés. »

Aller au-delà de la réglementation

L'ensemble des Loi Égalité des chances de 2015, République Numérique de 2016 et Loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 pose un cadre légal pour l'accès aux offres et services le déterminant comme un droit et non une faveur. Elles imposent la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement et la prise de conscience d'une responsabilité collective dans sa mise en application. Sachant que près de 20% de la population française connaît un handicap temporaire ou permanent, rapporté à 15% au niveau mondial, que 59% des européens ont un ou plusieurs membres de leur famille concernés par un handicap et que 75% des personnes handicapées et leur famille ont déjà quitté un jour un établissement commercial en raison d'une mauvaise accessibilité... aujourd'hui il est même primordial **de devancer la réglementation pour aller au-delà du cadre légal**. La charte « Destination Tourisme H+ » est complémentaire à la réglementation nationale et permet d'anticiper les recommandations. Collectivité, commerçants et hôteliers, remontées mécaniques, prestataires d'activités... elle joue également un rôle fédérateur auprès des différents acteurs du village.

75%

des personnes handicapées ont déjà quitté un établissement commercial en raison d'une mauvaise accessibilité

59%

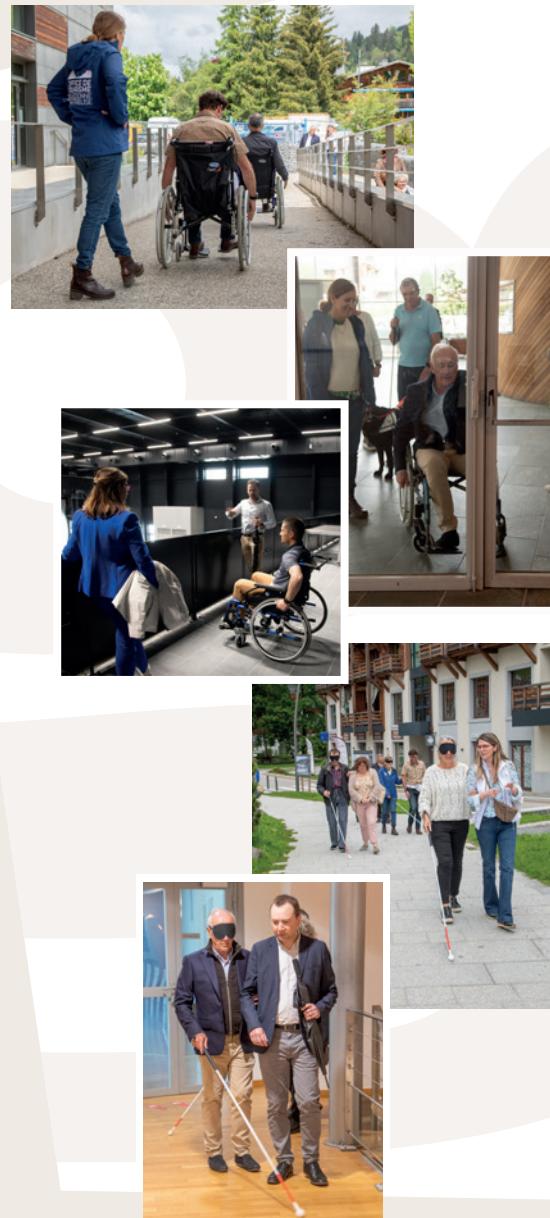
des européens ont de la famille concernée par un handicap

20%

des français connaissent un handicap

Des exercices de mise en situation

Après la signature de la charte, les différents participants ont pris part à **des mises en situation pour éprouver les installations et infrastructures du Palais et de ses environs**. Des exercices auxquels se sont volontiers prêtés les élus, Jean-Pierre Chatellard, adjoint délégué au handicap et Christophe Bougault-Grosset Grange, adjoint au sport et au Palais ainsi que Renaud Vie, directeur du Palais. Manœuvres en fauteuil roulant, ouvertures de portes, accès aux sanitaires et aux étages via les ascenseurs, test de visibilité depuis les gradins, descente de rampes... chaque participant a pu entrevoir les difficultés rencontrées chaque jour par les personnes déficientes dans leurs déplacements et usages. Sous les conseils d'Elie Zampin, mègevan, ancien sportif professionnel porteur d'une déficience visuelle et de Denis Barbet, Président du comité handisport 74, ils ont également exploré les alentours du Palais la vue entravée, cherchant les indications au sol qui matérialisent les trottoirs, les passages piétons et tout autre genre d'obstacles, se raccrochant aux bruits familiers et aux éléments reconnaissables de l'environnement. Des exercices qui ont permis à chacun de **mieux se projeter sur les avancées qu'il reste à accomplir** pour espérer un jour être exemplaire en termes d'accessibilité.



Des chantiers intégrant l'accessibilité



Depuis de nombreuses années déjà, la municipalité a porté dans ses différents chantiers une attention particulière à l'accessibilité de ses bâtiments. Parmi les plus récents, les travaux de l'église et de la Mairie qui ont **adapté les portes d'entrée anciennes aux normes en vigueur** tout en conservant l'authenticité historique. L'église dispose également d'**une nouvelle boucle sonore** permettant une meilleure répartition du son pour les personnes malentendantes. Du côté de la mairie, **une rampe provisoire à l'ouverture**, en attendant un aménagement plus pérenne, donnera accès à l'édifice qui bénéficiera désormais d'un bouton d'appel pour assistance et **d'un ascenseur desservant les étages** ouverts aux administrés. L'ensemble des locaux et bureaux se conforment à la réglementation avec le « cercle PMR » induisant le recul nécessaire, tout comme dans la restructuration de l'école Henry Jacques Le Même dont les salles de classe seront adaptées et qui sera dotée d'un ascenseur.



Un système de télécommande, dont est notamment équipé Elie Zampin pour traverser la RD1212, pourrait prochainement permettre aux personnes porteuses de déficience **d'accéder par guidage vocal** aux bâtiments municipaux et aux lieux majeurs.

Globalement, les aménagements en faveur de l'accès des publics porteurs de déficiences, qu'elles soient motrice, auditive, visuelle, mentale participent au confort de tous les usagers ; l'accessibilité est l'affaire de tout un chacun et Megève au-delà de la charte Destination Tourisme H+ a décidé de faire de cette problématique un sujet central au cœur de sa politique sociale.



Des supports en faveur de l'inclusion

Associés aux équipements et travaux mis en œuvre pour faciliter la mobilité des publics, la commune s'applique également à mettre en place **des dispositifs d'inclusion numérique**. Depuis plusieurs mois déjà, elle a doté son site internet mairie.megève.fr du module Lisio Web Engagé. Handicaps, illectronisme, difficultés des seniors, dyslexie... sachant que près de **50% de la population rencontre des problèmes d'accès aux contenus des sites internet** et engagée dans une démarche numérique responsable, Megève a décidé de rendre son site inclusif. Identifiable à **l'hippocampe**

Au Palais, d'un point de vue général, les dernières phases de restructuration ont inclus l'accessibilité comme enjeu majeur au cœur des différents projets. En 2016, côté entrée principale la rampe était créée et en 2019, les portes étaient remplacées par des structures automatiques facilitant l'accès au bâtiment. L'ascenseur permet la circulation dans l'ensemble de l'édifice entre les divers espaces. Les portes sont laissées au maximum ouvertes, sur ventouse tout en se conformant aux normes sécurité incendie. Avec le chantier qui s'achève au niveau de la nouvelle salle des congrès/culture, **l'accès de plain-pied facilitera autant l'exploitation que l'accueil de tous les publics**, de même que la nouvelle implantation du local patins atteignable par l'entrée principale.

à gauche de l'écran, l'outil est simple d'utilisation et permet d'adapter la navigation et de personnaliser l'affichage aux difficultés rencontrées, en temps réel. Le site megève-tourisme.fr en sera également bientôt équipé. De son côté, la médiathèque, intégrée au dispositif DAISYrables depuis 2021, donne accès à une bibliothèque 50.000 références téléchargeables aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap ou d'un trouble dys, de manière illimitée et gratuite. Des supports favorisant l'accès aux œuvres pour tous les publics quel que soit leur âge.

Choisissez votre affichage adapté :

- Handicaps, seniors, confort
- Traductions
- Affichage sobre et allégé

megève

MAIRIE

RENDRE LA PRATIQUE SPORTIVE ACCESSIBLE À TOUS



En septembre 2022, une section sport adapté était lancée au sein du Club des Sports de Megève. Présidée par Anthony Joly-Pottuz, le dispositif a vite trouvé écho auprès de l'académie de Grenoble et mené à une ouverture de classe dédiée au collège Emile Allais à la rentrée scolaire 2023



La naissance, assez récente de cette section au sein du Club des Sports et du collège Emile Allais, doublée d'une classe dans l'établissement Saint Joseph de Sallanches, émane d'une volonté au départ individuelle à laquelle s'est vite ralliée une coalition d'acteurs du territoire. Dans une région où le sport est pratiqué au quotidien dès le plus jeune âge, Anthony Joly-Pottuz, père d'un jeune garçon porteur d'un handicap cognitif, se heurte rapidement à des difficultés lorsque celui-ci grandit. « *Mon fils a une parfaite condition physique pour faire du sport mais j'ai vite compris, après une tentative non concluante dans une discipline, qu'il fallait trouver un accompagnement approprié à sa pratique* ». D'un échange avec le directeur du Club des Sports, très réceptif, naît rapidement une émulation intégrant aussi la commune et les chefs d'établissements ; quelques mois plus tard, la section était créée au sein du Club. La 1^{ère} année, encadrée par Philippe Boher, éducateur sportif de l'IME Saint-André, la section bénéficie d'un entraînement le mercredi. Aujourd'hui, avec les classes spécifiques au sein des collèges de Megève et Sallanches, les enfants profitent d'un 2^e entraînement le jeudi après-midi, lié à leur scolarité. Douze enfants de 11 à 16 ans, issus des 2 collèges et de l'IME de Megève, sont ainsi concernés par cet encadrement qu'assure désormais Manon Socquet depuis septembre 2023. Les enseignements au sein des établissements se déroulent de manière inclusive en dehors de quelques temps qui leur sont spécifiquement dédiés, **une opportunité au sens du corps professoral et de la direction de valoriser le vivre ensemble**.

L'épanouissement au cœur de la pratique

Coach, professeurs et parents, de l'avis général, **les progrès sont majeurs chez les enfants**. Outre une assurance plus marquée dans les différentes disciplines, les collégiens font preuve au global de **plus de confiance et d'une plus grande sociabilité**. Noah, Rose, William, Hugo, Kalie, Océane... Interrogés, ils reconnaissent à l'unanimité apprécier ces moments de retrouvailles chaque semaine, qui leur ont permis de **lier de nouvelles amitiés et de découvrir des sports auxquels ils n'avaient pas accès**. « Nous voyons également les comportements changer chez les jeunes des sections classiques. Le partage de leur discipline avec les enfants en sport adapté leur ouvre d'autres horizons sur leur propre pratique et sur le handicap de manière général. Cela fait aussi évoluer la manière dont les entraîneurs transmettent leur savoir » reconnaissent Anthony et Manon. Un dispositif porteur pour chacun des acteurs, une première en France, qui espérons-le fera des émules !

Un engagement de toutes les sections

La 1^{ère} année, les coachs des différentes sections du Club ont été sollicités pour offrir des séances. Ski, golf, escalade, multi-sports... les enfants ont découvert un **large panel de disciplines**. Avec la création des classes et la 2^e session hebdomadaire, il fallait que la section sport adapté puisse fonctionner de manière autonome. « *Cette année, le budget a été doublé. Un des entraînements se déroulant dans le cadre scolaire, il faut notamment assurer le transport depuis les différents établissements. Il nous fallait également un coach dédié ; Manon nous a rejoints avec beaucoup d'enthousiasme en septembre. L'année prochaine, elle s'occupera des cycles ski et Antonin, coach psycho-motricien à l'IME, encadrera les temps d'automne et du printemps* » explique Anthony qui reconnaît avoir la chance de bénéficier du soutien de Catherine Jullien-Brèches, au titre de sa délégation départementale, et de partenaires privés tels que Sotheby's, Weldom et Altipic.

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DU PALAIS POUR MIEUX ÉVOLUER

Samedi 22 juin, résidents, socio-professionnels, associations, directeurs d'établissements, professeurs et autres acteurs du territoire étaient conviés à l'inauguration des nouveaux espaces du Palais. Un après-midi de célébration couplé aux 55 ans du Palais ponctués par la découverte des espaces.

L'ouverture de la nouvelle salle des congrès et spectacles signe la fin des travaux de la 2^e phase de restructuration du Palais. Après 2016 qui aura vu se créer la balnéoforme, une zone aqualudique extérieure, les salles de fitness et d'escalade faisant alors du Palais **le plus grand complexe de loisirs indoor des Alpes avec 30.000 m² de surfaces**, l'infrastructure se devait d'évoluer encore. Fêtant ses **55 années d'existence**, depuis sa création le Palais s'est positionné comme un équipement d'avant-garde : patinoire, piscine, courts de tennis, salle des congrès...

dès les années 70, Megève est alors dotée d'un merveilleux outil lui permettant de diversifier son offre de loisirs et de bénéficier d'une infrastructure sportive d'envergure. Elle ne cesse ensuite de s'enrichir : un gymnase en 1984, une médiathèque et un auditorium en 2003 puis le Spa des Sports en 2013 avant l'inauguration de l'espace d'arts moderne et contemporain en 2019 asseyant définitivement la culture au cœur du Palais. Depuis toujours, il est autant apprécié et utilisé par les habitants et les clubs, que par les associations et les vacanciers.



Une restructuration essentielle



L'ancienne salle des congrès et le gymnase faisaient partie des espaces parmi les plus anciens du Palais ; des travaux de rénovation et de mises aux normes devaient s'engager. Ces chantiers furent alors envisagés avec une inversion de la destination d'origine des deux surfaces, tout en intégrant le volet développement durable et rénovation énergétique. Sa situation au rez-de-chaussée du bâtiment, de plain-pied, permettra à la nouvelle salle des congrès et spectacles d'évoluer **vers un plateau multi-fonctions capable d'accueillir n'importe quel type d'événements, avec un accès PMR facilité**. Désormais, avec ce projet Megève peut également renforcer son positionnement sur le marché du séminaire et du tourisme d'affaires et proposer des rendez-vous culturels et musicaux exceptionnels. Dès le mois de septembre 2023, le nouveau gymnase, à l'étage, était quant à lui accessible aux scolaires, clubs, associations et activités extra-scolaires devenant un espace optimisé pour la pratique de nombreuses disciplines sportives.

L'inauguration officielle des espaces



Samedi 22 juin, Catherine Jullien-Brèches, entourée des élus de Megève, notamment Christophe Bougault Grosset-Grange, adjoint délégué au sport et au Palais, et de Laurent Socquet, adjoint délégué aux bâtiments et espaces publics, a tenu à remercier l'ensemble du conseil municipal, Renaud Vié et les équipes du Palais pour leur investissement et leur polyvalence. Aux côtés de Martial Saddier, président du département de la Haute-Savoie, de Sylviane Noël, conseillère régionale et sénatrice et de Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie, elle a également salué le soutien financier des institutions du département de la Haute-Savoie et de la région Auvergne Rhône-Alpes ayant permis de bénéficier de 2 millions d'euros de subventions de la part de chacune. Lors de sa prise de parole, Catherine Jullien-Brèches a tenu à rappeler qu'avec le Palais « nous célébrons des décennies d'excellence qui continueront à inspirer et à rassembler les générations futures. [...] Les nouveaux espaces que nous inaugurons sont le fruit d'un travail acharné et d'une vision tournée vers l'innovation et la transition ». Non sans évoquer pour conclure les célébrations olympiques : « Soyons fiers de notre engagement, fiers de cette réalisation, fiers de notre Palais, un équipement structurant pour le Megève de demain. Vive le Palais et particulièrement en cette année olympique, vive le sport ! »

L'après-midi s'est poursuivi avec un moment convivial partagé autour d'un cocktail, suivi d'un concert inaugural ambiance jazz-groovy. En parallèle, durant tout le week-end, les différents espaces du Palais accueillaient à tarifs préférentiels les visiteurs pour des expériences classiques ou plus inédites ! Une belle manière de célébrer les nouveaux espaces comme les 55 bougies de la structure...

LE WEEKEND-END INAUGURAL EN CHIFFRES



253 abonnements enfants :

- à 90% du territoire (incluant le Val d'Arly, Sallanches, Chamonix)
- à 54% de Praz-sur-Arly, Megève, Demi-Quartier, Combloux

587 abonnements adultes :

- à 76% du territoire (incluant le Val d'Arly, Sallanches, Chamonix)
- à 37% de Praz-sur-Arly, Megève, Demi-Quartier, Combloux



Les travaux de la patinoire

Jusqu'à fin septembre, la patinoire sera fermée au public afin d'intervenir pour la rénovation de son toit. Les travaux consisteront en une mise en conformité avec la reprise de l'isolation et de l'étanchéité. L'aménagement de l'accueil patinoire sera également finalisé durant cette période. Il permettra au public d'accéder directement à la glace depuis le secteur caisses. Des travaux d'entretien et de maintenance seront réalisés concomitamment au chantier par les équipes du Palais.

INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

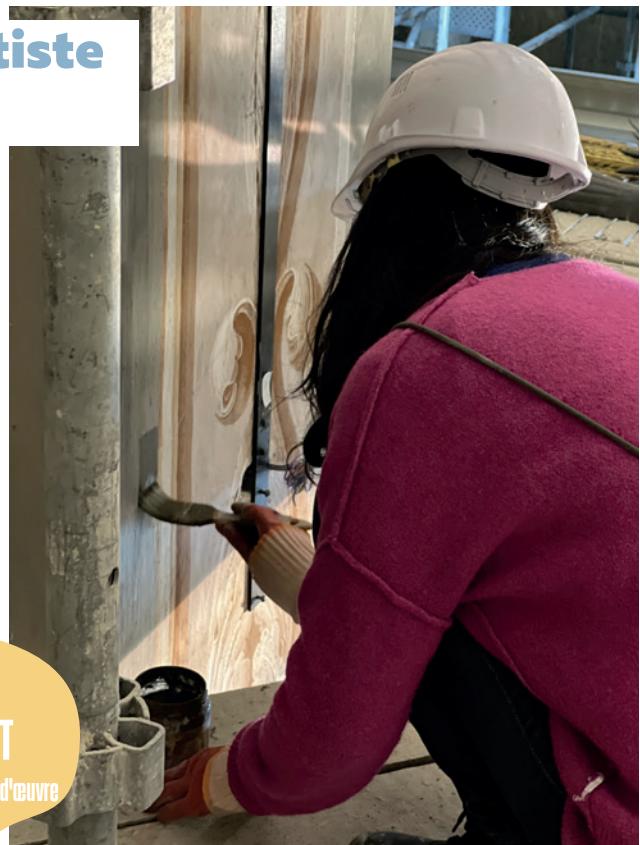
AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Église Saint-Jean-Baptiste

Printemps et automne 2024

La réfection des décors peints des voûtes ainsi que les badigeons sont en cours de finalisation. Dans le chœur et la nef le dallage sera posé dans le courant de l'été une fois l'échafaudage démonté, en conservant au maximum les pierres de l'époque de la dernière restauration. La prochaine étape sera celle de l'installation du plancher chauffant et de la mise en place du nouveau travertin, parallèlement au début de la rénovation du retable majeur. En septembre, la statue de Saint Jean-Baptiste, dont le protocole de reprise a été validé par la DRAC, bénéficiera d'interventions colorimétriques. L'objectif de fin de chantier est fixé pour le mois de décembre 2024.

Budget :
2.449.192€ HT
dont 210.333€ de maîtrise d'œuvre



Subventions :

- Pour la maîtrise d'œuvre :
27.087€ de la DRAC
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)
16.929€ de la Région AURA

- Pour les travaux :
200.000€ du Département au titre du Plan Départemental de préservation et de valorisation des Patrimoines
329.687€ de la DRAC
150.000€ de la Région

Le Prieuré

Automne 2024 et printemps 2025

La toiture du bâtiment, propriété du CCAS de Megève, et les façades vont être reprises en deux phases, à l'automne côté place de l'église et au printemps 2025 à l'arrière. La temporalité des travaux a été déterminée de manière à ce que le cuivre de la Mairie et celui du Prieuré évoluent selon le même rythme de patine.

École Henry Jacques le Même

Printemps, été et automne 2024



Budget:
4.471.097€ HT

Les aménagements et la végétalisation seront finalisés ultérieurement avec aussi la matérialisation au sol de terrains sportifs.

La livraison du chantier est annoncée pour début 2025 après la phase d'équipement et d'intégration du mobilier ; l'emménagement des écoliers reste à prévoir.

Le chantier de l'école, permettant le regroupement de tous les niveaux depuis la maternelle jusqu'à la primaire, avance significativement !

Les extensions, constituées du préau avec ascenseur et du nouvel hall d'accueil, ont été construites dans le courant du printemps tandis que toute la partie maçonnerie sera achevée en juillet. Dans l'été, la charpente des extensions sera également réalisée. Le bardage sur l'ensemble des façades est désormais posé à 50%. Alors que la totalité des menuiseries avait été installée en amont, les portes le sont également depuis le mois de juin. Faux plafond, doublage, réseaux électriques et cloisonnement... l'aménagement des espaces a pris forme.

Les enrobés des cours inférieure et supérieure vont être faits sur le début du mois de juillet avant la pose d'un sol souple sur certaines parties.

Subventions :

- Département : **340.000€**
- États (Fonds Vert) : **300.000€**
- CAF (au titre de l'aide à l'investissement - fonds nationaux et locaux) : **300.000€**

Mairie

Été et automne 2024



Budget:
3.974.911€ HT

Le chantier de la Mairie va bientôt s'achever ! Au mois de juillet, les ouvrages sur la toiture se termineront et permettront le retrait de l'échafaudage.

À l'intérieur de l'édifice, la pose des sols avance tandis que la salle du Conseil prend forme avec l'installation de la table réalisée sur-mesure et la mise en place du matériel audiovisuel et de sonorisation. La finalisation de l'aménagement des différents espaces se fera par l'implantation de tout le mobilier et des équipements nécessaires au travail des différents services avant leur emménagement qui devrait intervenir en octobre.

Subventions :

- L'État au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local) : **400.871€**
- Département: **1.000.000€**
- Une demande de fonds européens FEDER sur la programmation 2021-2027 a été formulée en mai 2023

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX



Passerelle des Pénitents

Printemps et automne 2024



L'ancienne passerelle, qui présentait des problèmes structurels, a été déposée mi-juin nécessitant l'intervention d'un camion-grue. Le mur existant situé sur la rive droite a bénéficié d'un rejoindre. La 2^e étape se fera à partir de septembre avec la création d'un enrochements sur la rive gauche puis l'implantation d'une nouvelle passerelle dans l'esprit de celle installée à la Maison des Frères avec un garde-corps métallique et des dalles en pierre. Plus large que la précédente, elle permettra une mobilité plus douce. Elle sera ouverte au public pour décembre avant quelques finitions au printemps 2025. L'accès aux WC publics est condamné le temps des travaux.

Route du Jailet

Automne 2024 et printemps 2025

Le secteur de l'impasse des Granges est concerné par la création d'une paroi cloutée au-dessus de l'impasse du fait d'un affaissement de la chaussée. Les travaux se dérouleront à l'automne. Plus bas sur la route du Jailet, entre la télécabine et le rond-point du Palais, les études pour la maîtrise d'œuvre du projet sont en cours. L'objectif est d'enfouir les réseaux secs, mettre en séparatif le pluvial et l'assainissement tout en intégrant un volet mobilité avec la conception d'une piste cyclable et de trottoirs sécurisés. Prévision de travaux pour le printemps 2025.

Route Edmond de Rothschild, rues Saint-Jean et du Cédron

Printemps - automne 2024

Le chantier qui relève du renouvellement et de la mise en séparatif des réseaux humides a débuté au printemps. La partie concernant la rue du Cédron jusqu'au pont Saint-Paul est décalée à l'automne avec la reprise des trottoirs et leur mise en pavés. Le planning reste identique pour le phasage de la route Edmond de Rothschild qui ne sera impactée qu'à partir de septembre.

Les riverains pourront toujours profiter du stationnement gratuit au parking du Casino (sous présentation d'un justificatif de domicile à la caisse centrale). L'accès piétons ainsi qu'aux boutiques est maintenu. L'achèvement des travaux est annoncé pour fin novembre, sous réserve des conditions climatiques.



Les rues d'Arly et Saint-François de Sales vont bénéficier d'un aménagement de surfaces avec pose de réseaux secs, pavés, dallages en granit et enrobés bitumeux qui embelliront toute la zone, permettant ainsi une mobilité douce. À l'automne, les interventions seront concentrées sur le secteur de la rue Saint-François reliant le carrefour de la rue d'Arly et la petite partie menant à la rue Charles Feige.

Au printemps 2025, les travaux se porteront sur la rue Saint-François jusqu'à la ferme et sur la rue d'Arly aboutissant au lavoir où les trottoirs seront également repris. L'accès piétons et aux commerces sera maintenu ; le stationnement au parking du Casino est proposé gratuitement pour les riverains.

Rues d'Arly et Saint-François de Sales

Automne 2024 - printemps 2025



Budget:
454.988€ HT



Route de Sur le Meu

Automne 2024

La route de Sur le Meu, pour la partie entre la rue du Crêt et les Coudrettes, va profiter de l'enfouissement de ses réseaux secs et de l'installation d'un éclairage public dont elle n'était à ce jour pas dotée.

Budget:
73.500€ HT
dont 17.050€ financés par le SYANE



Les Vériaux

Automne 2024

La dernière phase, qui concerne la création d'un tourne-à-gauche pour un accès sécurisé à la résidence hôtelière, interviendra en septembre avec l'aménagement de l'ilot central sur la départementale avant la zone artisanale. Elle ne nécessitera pas plus de 4 semaines. L'éclairage, l'implantation de l'arrêt de bus et de stationnements ont été également repris.

CÉLÉBRER LA FIN DE L'ANNÉE



La fin de l'année scolaire a été riche en événements et l'été s'annonce tout aussi rempli pour la crèche et le service Jeunesse tout comme pour les enfants.
En ligne de mire, une rentrée qui se prépare tranquillement...

La remise des calculatrices aux CM2

En chaque fin d'année scolaire, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée aux affaires scolaires, ont pour habitude **de valoriser le travail et les efforts réalisés par les élèves** de primaire tout au long du cursus qui les prépare à l'entrée en 6^e. Ainsi, jeudi 20 juin, 48 élèves de CM2 des deux écoles de Megève ont été gratifiés d'une **calculatrice programmée** pour l'apprentissage des mathématiques au collège ! Une manière de saluer cette étape clé dans la scolarité de nos enfants.

L'année du Conseil Municipal des Enfants



Le jeudi 20 juin fut aussi la date du dernier déjeuner de travail du CME, avant la reprise des rendez-vous à la rentrée avec les mêmes élus qui poursuivront

leur mandat au sein du CME pour une année scolaire encore. Un nouveau temps d'échange avec Catherine Jullien-Brèches, Marika Buchet et les agents du service enfance qui a permis de faire le point sur l'année écoulée mais également sur les projets qui restent en cours, notamment l'installation des abri-bus, sous étape de procédures administratives, les garages à vélo et le banc de l'amitié pour l'école Saint Jean-Baptiste. Les enfants étaient fiers de montrer le résultat de leur travail aux élus de la commune, particulièrement **les hôtels à insectes entièrement conçus par leurs soins**, avec l'aide de Gabriel Perrin, Arthur Forlin et Philippe Socquet depuis les plans jusqu'au façonnage. Fabriqués à partir de bois d'une scierie locale, ils sont désormais installés au square de la Baronne de Rothschild, au Calvaire et dans la cour de l'école Saint Jean-Baptiste selon les souhaits du CME. Ils feront le bonheur de leurs hôtes et le plaisir de la découverte pour les visiteurs.

L'inauguration du skate parc

Mercredi 26 juin, le skate parc customisé par l'artiste international de street art Tim Zdey a été officiellement inauguré. Une large fresque fusionnant pop culture, éléments d'architecture et de peinture moderne qui crée un univers à la fois rêveur et dynamique, tout en nuances et couleurs. Un projet largement porté par le conseiller municipal Anthony Benna, auquel les collégiens et les jeunes de Meg'Ados ont été associés pour peindre certains motifs. L'intervention de l'artiste, représenté par Jeanne-Hortense Rousseau, avait également permis d'organiser des sessions d'initiation au graffiti et des ateliers de street art en collaboration avec le secteur Jeunesse. Les œuvres réalisées à cette occasion ont été exposées lors de l'inauguration qui fut aussi l'occasion de belles démonstrations par la section skate du Club des Sports.



Des sujets d'actualité pour échanger



Au cours du mois de juin, les collégiens des deux établissements de Megève ont assisté à des conférences autour des thèmes de l'usage des écrans et réseaux sociaux pour Saint Jean-Baptiste et de l'égalité et stéréotype de genre pour Emile Allais à l'auditorium du Palais. Des sujets majeurs pour les élèves qu'ils avaient choisis en amont avec le service Jeunesse de la commune, organisateur de ces rencontres interactives. Des comédiens se mettent en scène avant de laisser la parole aux jeunes, guidés par une psychologue qui mène les échanges. Des moments riches de partage qui se répètent d'une année sur l'autre.

Ça boome en fin d'année

Mardi 25 juin pour l'ensemble des CM2 et mercredi 3 juillet pour les 3^e des deux collèges, le secteur Jeunesse avait organisé une « boom » et un bal de fin d'année. L'occasion de clore en beauté un cycle pour chacun des élèves avant l'entrée dans un nouvel établissement en septembre. Une soirée qu'ils ont tous appréciée avant cette étape marquante de la rentrée !

L'accompagnement aux écoles



À la crèche, la rentrée aussi se prépare pour les plus grands, tout en douceur ! Au mois de juin et début juillet, le personnel a accompagné 21 enfants des groupes Filous et Malins dans leur futur établissement pour des matinées d'immersion. Découvrir l'environnement de leur école, rencontrer leur maîtresse et les encadrants facilite la transition pour ces élèves en devenir.

Un suivi qui perdure à la rentrée avec l'intervention des agents de la crèche dans les établissements de la commune sur le temps du déjeuner et de la sieste. Une manière de préparer nos petits en toute sérénité à cette nouvelle étape de vie !

Un programme chargé pour nos ados



Nos adolescents s'apprêtent à passer un été bien rythmé ! Les plus studieux travailleront avec les agents des services techniques de la commune dans le cadre des chantiers jeunes sur 2 semaines, du 29 juillet au 2 août et du 5 au 9 août.

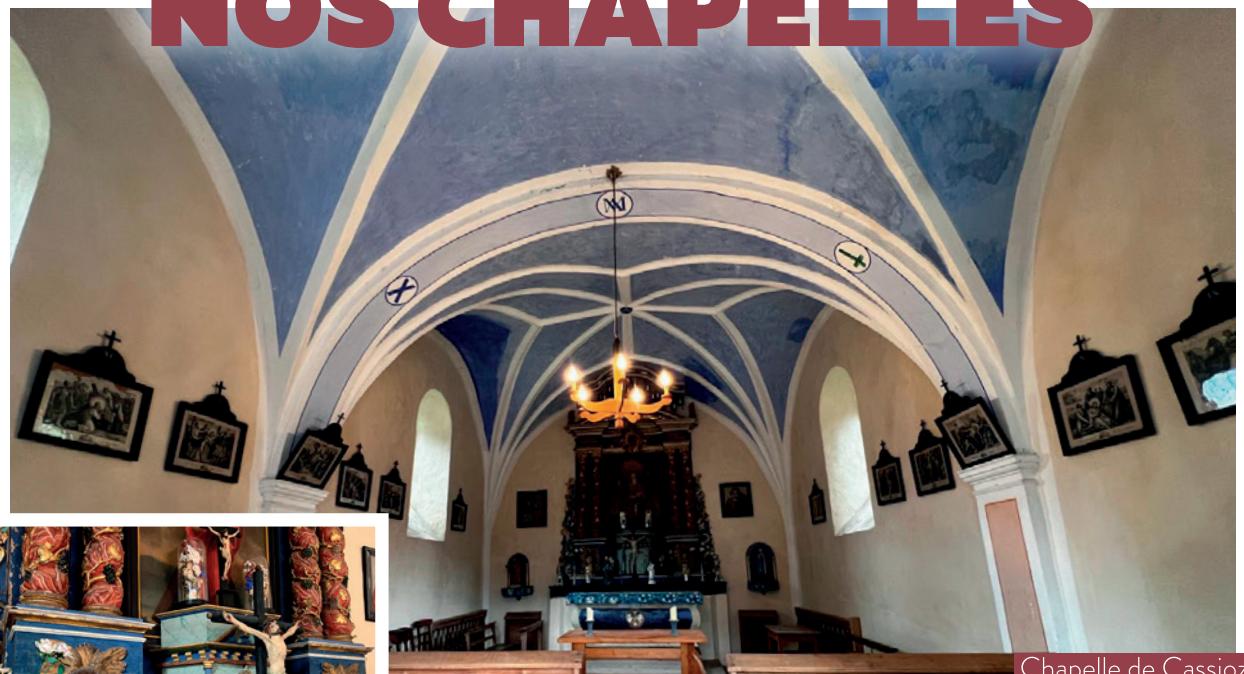
Pour rappel, ce dispositif permet au 16-17 ans de Megève et Demi-Quartier de **profiter d'une 1^{re} expérience professionnelle rémunérée et encadrée**. Cette année, ils se consacreront à la préparation et à la mise en place d'un jardin pédagogique. Du côté de Meg'Loisirs, le programme s'annonce divertissant : accrobranche, aquaparc, balnéo, journée à Walibi, fresque graffiti, jeux au local et bien d'autres activités qui promettent des moments intenses ! Sans oublier la semaine de camping à Samoëns, du 16 au 19 juillet pendant laquelle les enfants sont heureux de se retrouver pour partager des moments rien qu'à eux, assortis de sorties canyoning, rafting, accrobranche... À noter, la matinée « Chouchoute ton village », mercredi 24 juillet, à laquelle les enfants de Meg'Loisirs et Meg'Ados souhaitent convier toutes les personnes qui désirent prendre part au nettoyage du village à leurs côtés ! Le rendez-vous est donné à 10h à l'autogare de Megève.

Les repas partagés à la FMA

Chaque fin d'année, le service de la restauration scolaire propose aux parents **de venir partager un repas avec son enfant** dans les locaux de la FMA. De la petite section au collège, les familles ont été nombreuses à apprécier l'invitation et à venir déjeuner avec un ou plusieurs de leurs enfants. Près de 70 parents ont savouré, le temps du repas, un moment privilégié avec leur progéniture. Ils ont pu ainsi découvrir le cadre dans lequel évolue leur enfant et échanger avec le personnel de la restauration. Un dispositif qui sera de nouveau effectif en mai et juin 2025 !



REDÉCOUVRIR NOS CHAPELLES



Chapelle de Cassioz



Le lancement d'un diagnostic technique et architectural des chapelles et oratoires de Megève a été l'occasion pour les élus d'organiser des rencontres avec les habitants des hameaux. Une série de rendez-vous qui se poursuivra à l'automne...

L'entretien, la préservation et la restauration du patrimoine du village est un enjeu majeur pour la municipalité qui tient à voir **perdurer la mémoire et l'histoire de Megève**. Outre les chantiers en cours de l'église Saint-Jean-Baptiste après la reprise de sa charpente, couverture et clocher en 2019, la rénovation de la Mairie, la réfection de la Croix Saint-Michel en 2022 et du cadran solaire en 2023 ainsi que bien d'autres ouvrages... après lancement d'une consultation, un candidat a été retenu pour **la réalisation d'un diagnostic des 6 chapelles de hameaux et de l'oratoire Saint-Jean-Baptiste**. Groupement constitué d'un architecte spécialiste du patrimoine, d'un restaurateur d'art et d'un bureau d'étude structure, son objectif est de réaliser un inventaire de l'état de ces richesses patrimoniales de manière à prioriser les interventions. Sa première phase de mission, qui devrait durer 12 mois, débutera dès cet été.

Un projet que Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, Annick Socquet-Clerc, adjointe déléguée au patrimoine et Laurent Socquet, adjoint délégué aux espaces publics ont décidé **de partager avec les habitants des hameaux lors de temps d'échanges** qui se sont tenus entre mai et juin à Cassioz, au Maz, au Villard et aux Pettoreaux. Des moments qui ont permis aux élus de détailler l'avancement des travaux de l'église et d'expliquer la technicité de la reprise des décors peints par les restauratrices ayant usé de procédés pointus pour redonner toute leur majesté aux peintures anciennes. Une réalisation que chaque mègevan a déjà hâte de découvrir pour les célébrations de la fin d'année.



Histoire et anecdotes

Assorti de récits historiques par Sophie Blanchin, guide du patrimoine des Pays de Savoie, chacun de ses rendez-vous au cœur des hameaux a été l'occasion pour les riverains de partager légendes et anecdotes, pour certaines héritées de leurs aïeux, pour d'autres épisodes de leur propre vécu.

Le premier édifice concerné fut celui de Cassioz, **la plus ancienne des chapelles de Megève**, datée du XV^e siècle, dédiée à Saint André et Saint Pierre. Son retable, d'origine baroque, le dernier sur le territoire, était à l'origine celui de l'église Saint Jean-Baptiste et avait été concédé aux habitants de Cassioz par le Père Ambroise Martin en échange de bois.



Chapelle du Maz

La dernière chapelle de la tournée estivale était celle des Pettoreaux. Construite entre 1667 et 68, elle a la particularité **d'avoir été déplacée et reconstruite un peu plus haut** en 1931.

Consacrée à Saint Just, on y trouve cependant que des représentations de Saint Nicolas et Saint Claude. En 2004, 23 familles du hameau ont contribué à la rénovation des peintures, fenêtres et mobilier via une donation financière et en nature, récoltant ainsi 5.860€, des fournitures et de l'aide manuelle.

Ces rencontres ont été des instants très appréciés par les élus mais aussi par les riverains qui pour certains se sont déplacés d'hameau en hameau pour profiter de ces temps d'échange privilégiés entre habitants d'un même village.

De nouvelles dates seront très bientôt annoncées pour l'automne...



Chapelle du Villard

Au Maz, dont la chapelle est consacrée à Saint Clair et Saint Barthélémy, on peut également **admirer une statue de Saint Joseph et de la Vierge Marie**. Lors de cette rencontre, jeudi 30 mai, le père Duperthuy avait pris la parole pour relater la tradition des dîmeries, initiée par Ambroise Martin. Un héritage perpétué l'été avec les messes des dîmeries au sein des chapelles de chaque hameau.

Un sujet tout autant au cœur des échanges quinze jours plus tard à la chapelle du Villard où les riverains avouent cherir ces rendez-vous annuels. Leur monument est édifié en hommage à Saint Laurent, qui est **le seul à y être représenté**, mais aussi à Saint Nicolas et Sainte Catherine. Il est daté de 1563, l'inscription a été scellée au-dessus de la porte lors de la rénovation de 1990 ; une 2^e date, celle de 1772 figure au niveau des tirants métalliques, elle serait celle de la 1^{re} restauration financée par Sieur Goffet, riche marchand originaire du Villard. Son clocher est à bulbe, tout comme la chapelle Sainte Anne et l'église Saint-Jean-Baptiste, une fierté pour les habitants du hameau.



Chapelle des Pettoreaux

INTERPELLEUR LE SPECTATEUR PAR L'ART

Avec son exposition Croix-Moi dans la montée du Calvaire, Patrick Wack nous partage sa passion pour l'esthétique et son interprétation d'un objet auquel il ne porte pas qu'une vision cultuelle. Nous avons échangé avec l'artiste à l'aube du vernissage jeudi 18 juillet.

Lettre de Megève : Comment est née l'idée de votre exposition Croix-Moi ?

Patrick Wack : « Étonnamment un peu par hasard ! Certes, j'ai toujours été fasciné par les représentations du Christ et de la croix, au sens de ce que la chrétienté a de plus noble, pour ses valeurs d'amour et de partage. Mais je n'ai pas un jour décidé de dédier mon art à ce symbole ! Cependant, sur 20 photos que je vais réaliser, il y a toujours une représentation de la croix. Lors de mes déambulations, je ne pars pas avec en tête l'idée de photographier des croix, mais finalement je m'aperçois qu'elles sont présentes dans beaucoup des images de ma pellicule et de notre quotidien, et qu'avec 2 simples bâtons, on peut exprimer beaucoup. Forcément, un jour, à force de réunir un grand nombre de clichés du genre, j'ai décidé d'en faire une rétrospective. »

LDM : Pourquoi avoir décidé d'exposer cette rétrospective à Megève ?

P. W. : « L'exposer ici à Megève, qui plus est, dans la montée du Calvaire, faisait totalement sens pour moi pour le caractère sacré de ce chemin. Sur la vingtaine de photographies, deux ont été prises à Megève ; mais je ne dévoilerai pas les lieux pour laisser au spectateur la possibilité de se faire sa propre interprétation, pour ne pas l'influencer dans l'image et l'histoire qu'il aura envie de construire.

Cela s'apparente au phénomène de paréidolie, c'est-à-dire identifier une forme familière dans une image. J'interpelle en quelque sorte le spectateur en lui donnant à voir ce que la photo n'est pas ; en revanche, je tiens à ne jamais choquer au travers de mon art ! J'ai un profond respect pour les gens, je pourrais même l'apparenter à une forme d'amour ; c'est certainement ce qui m'a guidé vers la photographie. »

LDM : Pouvez-vous nous expliquer cette vignette que l'on retrouve dans toutes vos photos ?

P. W. : « En 2005, à la suite d'un accident, j'ai dû passer 4 mois dans le noir pour préserver ma vue. J'ai alors commencé à réfléchir à la manière dont l'œil réduisait un visuel. De là, est née cette



idée de la petite image intégrée à chacune de mes prises de vue. J'ai trouvé qu'elle donnait un sens supplémentaire à ma photo et aujourd'hui, je ne saurais imaginer travailler sans. »

LDM : Comment Megève vous a inspiré dans votre travail ?

P. W. : « À Megève, bien que j' affectionne certaines adresses en particulier, en réalité, plus que des endroits, c'est l'ambiance qui y règne qui m'inspire. J'ai mes habitudes depuis de nombreuses années désormais, depuis l'acquisition par mes parents d'un appartement dans les années 60, et j'aime me laisser chaque fois surprendre par le hasard de mes découvertes. D'ailleurs, j'ai une nouvelle idée d'exposition qui germe... avec des clichés tous pris à Megève. »

EXPOSITION à la ferme

La ferme Saint-François accueille jusqu'au 25 août les œuvres de François-Marie Pollet, sculpteur bois et bronze, et de Cédric Pollet, photographe botaniste qui invite à admirer le monde végétal grâce à son travail sur les écorces. Entrée libre.



L'art sous toutes ses formes



La photographie s'expose également au jardin Alpin avec la rétrospective **Le Passé Recomposé de Garry Pycroft**. Savant mélange d'images d'antan et de clichés contemporains, l'artiste nous invite à détailler des scènes de vie et des lieux incontournables du village sous un éclairage historique. **À découvrir jusqu'au 5 mai 2025.**

Megève bénéficie d'une subvention de l'ordre de 3.000€ de la CCPMB pour cette exposition au titre du soutien aux événements culturels 2024.

Cet été, la peinture est également mise à l'honneur avec une rétrospective consacrée à **Maurice Bonnet, Le peintre et la montagne**, au musée de l'Ermitage du Calvaire, jusqu'au 31 août. Depuis sa ferme du Mont du Villard et en tous lieux de Megève, l'artiste n'a cessé de trouver l'inspiration dans les montagnes, les paysages et le village. Huiles sur toile, aquarelles gouachées, acryliques... une cinquantaine de tableaux, issus des collections de la ville, s'admireront sur les cimaises du musée, accessible gratuitement.

À l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, c'est **l'art botanique** qui se dévoile pour la saison au travers des créations d'**Oxaléa**, artiste plasticienne. S'inspirant de son

environnement, dans le Val d'Arly, elle crée des compositions éphémères mettant en exergue feuillages, graminées, écorces et tout autre élément prélevés avec respect dans la nature qui l'entoure et qu'elle honore par ses œuvres exposées jusqu'au 31 août.

La programmation Micro-Folie

Les 19 juillet et 02 août - de 18h à 19h30 : Diffusion d'une conférence de l'écrivaine Lola Lafon

Les 26 juillet et 30 août - de 18h à 19h : Diffusion concert de Jazz :

Thomas De Pourquery et Supersonic

Le 09 août - de 18h à 19h : Diffusion audiovisuel Aladdin de Carl Nielsen

Les 3 juillet et 7 août - Le musée numérique - de 16h à 18h

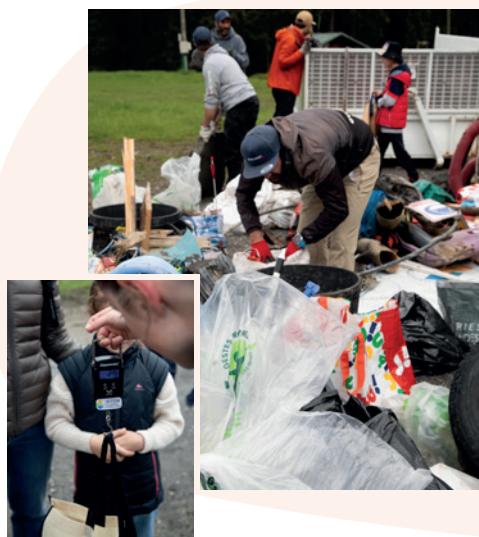
Les collections Sport et Auvergne-Rhônes-Alpes

Les 26 et 30 juillet puis 6 août

Hors les murs, de 15h à 16h - au Jardin du Musée du Haut Val d'Arly

S'ENGAGER DURABLEMENT POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Megève s'est engagée depuis plusieurs années déjà en faveur de la sauvegarde de son patrimoine naturel. Elle multiplie ainsi les démarches écoresponsables fédérant avec elle les habitants et acteurs du territoire.



Lors de la matinée de ramassage des déchets, « Ménage ta montagne », samedi 25 mai à la Cote 2000, 90 personnes avaient répondu présentes, preuve encore que la préservation de notre environnement reste **un sujet majeur pour les élus comme pour les habitants.**

Les **58 kg de déchets**, auxquels s'ajoutaient près de 200 kg collectés sur les berges, des pneus, jalons, bâtons et autres câbles électriques, balises et luges... montrent que la bataille est loin d'être terminée.

C'est dans cet optique que la charte Montagne Zéro déchet sauvage en 2030, déjà signée en septembre par la commune, l'ESF et le Club des Sports, a été renforcée à cette même occasion par l'adhésion du Domaine skiable de Megève, des Portes du Mont-Blanc, d'Évolution 2 et du Bureau des Guides, absent sur cette journée.

Une démarche active autour de la RSO

L'action menée par les élus depuis déjà quelques mois, avec et, au sein de ses propres services permet la constitution **d'un plan d'actions dédié à la transition** pour la commune de Megève. Majoritairement axé autour de domaines prioritaires qui ont été présentés à l'occasion de la dernière cérémonie des vœux du maire à la population en janvier 2024, le manifeste en cours de rédaction répondra aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour lesquels les élus, épaulés par leurs équipes, souhaitent s'engager et fera l'objet d'un dossier spécial qui vous sera proposé dans l'édition automnale de La Lettre de Megève.



La réduction de notre empreinte écologique était, de la même manière, au cœur de la démarche régionale du Challenge mobilité auquel la commune prend part depuis maintenant 3 ans. Mardi 4 juin, **70 agents et élus ont privilégié un mode de déplacement alternatif** pour effectuer le trajet domicile-travail.

Marche, vélo, transports en commun, covoiturage, roller, trottinette... tous les moyens autres qu'un véhicule individuel étaient comptabilisés.

Les scolaires aussi, au nombre de 50, se sont amplement saisis du dispositif, qui prouve qu'il existe des solutions alternatives à la voiture pour se déplacer, suscitant certainement de bonnes résolutions pour les mois et années à venir.

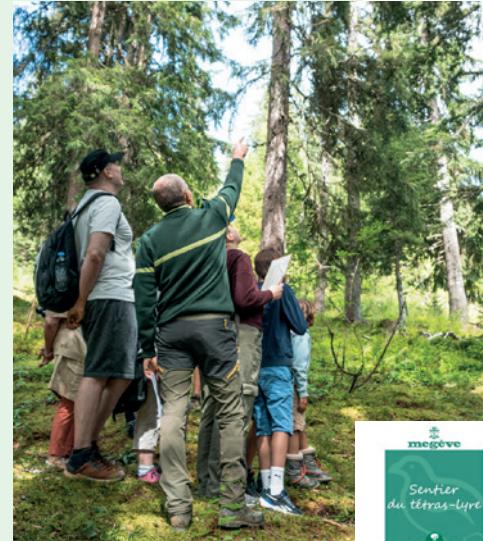
Les chiffres ont ensuite été partagés sur la plateforme régionale du challenge mobilité.

Des sentiers pédagogiques

La sauvegarde de notre espace naturel induit nécessairement la protection de la faune et de la flore. Parfois, de simples gestes qui peuvent paraître anodins vont bouleverser le développement et le maintien de la biodiversité.

Sur le secteur du Jaillet, un nouveau parcours thématique qui sera finalisé dans le courant de l'été accompagnera les randonneurs au travers de milieux riches et variés : pessière d'altitude, zone humide de l'Éperon, landes de rhododendrons... Il présentera aussi les aires d'habitat où niche le tétras-lyre, oiseau faisant partie des espèces menacées en France. En parallèle, sur le même secteur, le Martelloscope invite à découvrir la sylviculture et les règles de la gestion forestière. Des ateliers organisés tous les mardis de l'été et encadrés par un guide de l'ONF permettent de mieux appréhender le rôle de la forêt dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

(Réservations auprès de Megève Tourisme : Tél. 04 50 21 27 28).



Protéger ses ressources

La préservation de la ressource anime tout autant le nouveau programme de récupération d'eau dans lequel se sont engagés les services techniques et les équipes du Palais. En effet, dès cet été, un réservoir existant de plus de 200m² a été équipé de manière à stocker l'excès d'eau provenant de la turbine pour permettre l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues. L'eau en surplus lors du renouvellement partiel des bassins est également traitée et réutilisée. L'installation de cuves de récupération de l'eau de pluie est également à l'étude ; le projet doit prendre en compte une implantation adéquate en lien avec un système intégré depuis le toit du Palais.

Le plan de fleurissement de la commune

De nouveau distinguée « village 4 fleurs » et honorée du titre très prisé de « Fleur d'Or » en 2023, la commune a depuis plusieurs années déjà engagé des actions en lien avec sa politique de fleurissement qui **favorise la protection de son milieu naturel, de ses ressources et de la biodiversité**. La sélection des plantes et végétaux constituant les massifs, jardinières et autres ornements valorise amplement les espèces endémiques s'harmonisant de plus avec l'environnement montagnard. Le choix priorise également les vivaces et autres espèces peu consommatrices en eau. Cette année, le plan de fleurissement intègre des notes **de couleurs orange et rose** qui agrémenteront les compositions, sans pour autant délaisser le bleu, clin d'œil au « bleu Megève ». À noter parmi les dispositifs écoresponsables : le don de plantes vivaces chaque automne aux habitants par le biais de cagettes préparées par les agents des espaces verts.



Chaque année, vous êtes nombreux, habitants et socio-professionnels, à vous investir pour le concours de fleurissement. En cette nouvelle édition 2024, les 5 catégories traditionnelles restent en lice : chalet ou maison avec jardin, sans jardin, fermes, hôtels et restaurants. Nul doute que les concurrents sauront une nouvelle fois faire preuve de créativité et d'harmonie avec le fleurissement de la commune.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? vous avez jusqu'au 14 juillet pour remplir un bulletin de participation disponible directement en Mairie ou sur le site, rubrique actualités.

Le rendez-vous pour la remise des prix est d'ores et déjà fixé au jeudi 29 août.

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat du Maire – Tél. 04 50 90 61 55 – mairie.megève@megève.fr.





S'ANCRER POUR MIEUX AVANCER

Alors que la saison d'été déploie déjà le dynamisme de son agenda événementiel, Caroline Denat, directrice de Megève Tourisme nous expose les enjeux pour lesquels la destination s'investit à court et moyen termes.

Lettre de Megève : Quels axes ont été travaillés en priorité pour l'été ?

Caroline Denat : « L'accueil de notre clientèle, qui est le point d'entrée de la destination, a été enrichi avec la mise en place d'outils permettant de personnaliser l'expérience et de digitaliser l'information. Le roadbook, que l'on peut assimiler à un guide individuel, permet de se caler parfaitement au séjour et aux expériences que souhaite vivre le client en sélectionnant ses préférences, le type d'activités et en s'adaptant à sa typologie de voyageurs : couple, famille, amis... L'avantage ? l'information est ajustée et enrichie en temps réel et reste disponible depuis un lien envoyé par sms ou par mail. La demande peut être faite par différents canaux, directement en visu au comptoir, par mail ou même par téléphone. On pourrait identifier l'offre à une sorte de conciergerie, sans les prestations de ventes et réservations. L'application « Megève », disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement, est également passée en mode été avec une mine d'activités et de renseignements pratiques. »

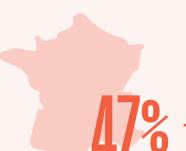
LDM : Sur quelles autres thématiques notre clientèle pourra percevoir des changements ?

C. D. : « Nous avons parachevé la plateforme de marque de la destination, qui est l'aboutissement d'un travail participatif impliquant les élus, les différents acteurs et socio-professionnels du territoire. En quoi cela est-il important ? dans un environnement ultra-concurrentiel, il est essentiel d'être cohérent dans la communication et la façon de représenter sa destination : brochures, photographies, vidéos, iconographie, campagnes... Cela nous permet d'être plus fort, plus visible, plus identitaire ! Tout en respectant notre passé, en nous basant sur notre héritage, nous avons besoin de continuer à avancer... Ainsi, depuis cet été, Megève Tourisme utilise ces nouveaux codes. »

LDM : Digitalisation de l'information, image de marque... est-ce qu'il y a d'autres enjeux sur lesquels œuvrent les équipes de Megève Tourisme ?

C. D. : « Le tourisme d'affaires est un des segments que nous travaillons à développer significativement. C'est une clientèle qui voyage hors vacances, principalement aux ailes de saison printemps et automne, et qui donc ne vient pas se heurter à l'activité touristique classique. Notre positionnement géographique à proximité de bassins de grandes entreprises et d'industries florissantes est un atout qu'il faut savoir valoriser. Dans cet objectif, nous collaborons avec les hôteliers de la station qui sont particulièrement motivés à s'engager avec nous pour la réussite de cette part de marché que sont les séminaires. L'ouverture de la nouvelle salle des congrès et spectacles, espace totalement modulable, nous ouvre également de belles perspectives. Dernier fait marquant, nous avons décidé de recentrer nos forces et moyens sur les marchés les plus impactants pour notre destination, avec un focus notamment sur la Suisse et l'Angleterre. »

BILAN DE L'HIVER 24 EN CHIFFRES


47%
des séjournants proviennent de France


40%
d'Île-de-France


37%
Région Rhônes-Alpes


53%
des séjournants proviennent de l'International


Moyen-Orient


Suisse


Royaume-Uni


États-Unis

15% 25% 12% 6%


1.194.700
nuitées touristiques


1^{ERE}
destination du Pays du Mont Blanc en volume

JUILLET

6 AU 14

13^e Jumping International de Megève

10, 17, 24, 31

Siestes musicales

12, 13, 14

Megève Jazz Contest

19 AU 21

Megève Blues Festival



AOÛT

3

Concours aux poulains

7, 14, 21, 28

Siestes musicales

10, 11

Fête du village

23, 24, 25

Braderie de Megève

À VENIR



SEPTEMBRE

21, 22

Journées européennes du Patrimoine

OCTOBRE

13

Concours de la race d'Abondance

18, 19, 20

Toquicimes

DYNAMISER LA SAISON DE NOS AÎNÉS

Entre sport, jeux, détente, gourmandise et culture, nos aînés à Megève n'ont pas loisir de s'ennuyer. En plus d'une diversité certaine de thèmes, les après-midi bleus leur permettent de créer des instants de partage et de maintenir du lien.

En toute saison, le programme d'activités se veut riche et varié, un souhait marqué de la part de Pierrette Morand, adjointe à l'action sociale, et de Catherine Jullien-Brèches, en tant que maire et présidente du CCAS.

Ainsi, le printemps a été l'occasion **de rencontres créative**, avec un atelier bijoux, ludique avec une sensibilisation aux chutes ou encore de moments festifs lors du bal musette, animé par Pierrot et ses musiciens, toujours la promesse de quelques pas de danse bien cadencés.



Parmi les derniers rendez-vous en date : **la promenade des aînés qui a mené 114 de nos joyeux retraités**, accompagnés de Catherine Jullien-Brèches, Pierrette Morand et Laurent Socquet ainsi que d'élus de Demi-Quartier aux jardins secrets de Vaulx. À l'issue de leur escapade florale, ils ont pu apprécier un déjeuner spectacle à La Grange à Jules empreint de magie, danse, chansons et de burlesque... Jeudi 4 juillet, l'été s'annonçait radieux avec une randonnée suivie d'un pique-nique canadien au Jaillet. Moments de partage et de convivialité assurés !

Le reste de la saison alternera entre épisodes culturels, artistiques ou pédagogiques. Lundi 15 juillet, nos séniors auront accès à une visite guidée de l'exposition *Murmures des sous-bois d'Oxaléa* à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard. Jeudi 1^{er} août, c'est une initiation à la peinture qui leur est proposée sur toute une journée à La Livraz avec l'artiste Isabelle Morand-Ehret ; le déjeuner sera offert ce jour par le CCAS. Le temps studieux de la rentrée se profilera ensuite avec une conférence à la Maison des Associations, vendredi 6 septembre, menée par Jean Chazal, ancien neurochirurgien et Patrick Gegauff, kinésithérapeute sur *Le corps et son cerveau : ses pouvoirs et ses mystères*. Jeudi 26 septembre, c'est équipés de lampes torches que nos retraités sont invités à découvrir le Calvaire de Megève lors d'une visite nocturne animée par Sophie Blanchin, guide du patrimoine des Pays de Savoie.

À noter au mois d'octobre, l'instant détente à la balnéoforme jeudi 10 octobre et la Marche Rose, dans le cadre de la course La Mégevanne, samedi 12 octobre, en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Programme disponible au CCAS de Megève
ou en ligne sur : mairie.megeve.fr, rubrique « Je télécharge un document ». L'inscription est obligatoire pour chacune des activités !

Renseignements : CCAS – Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@megeve.fr

Les rendez-vous récurrents

- **Tous les jeudis** : le déjeuner à la Fondation Morand Allard
- **Un jeudi sur deux** : yoga séniors avec Christine Haristoy au Palais
- **Le mardi et jeudi** : activités manuelles et jeux de cartes à la salle de la Molletaz

COUP D'OEIL SUR L'ACTU !

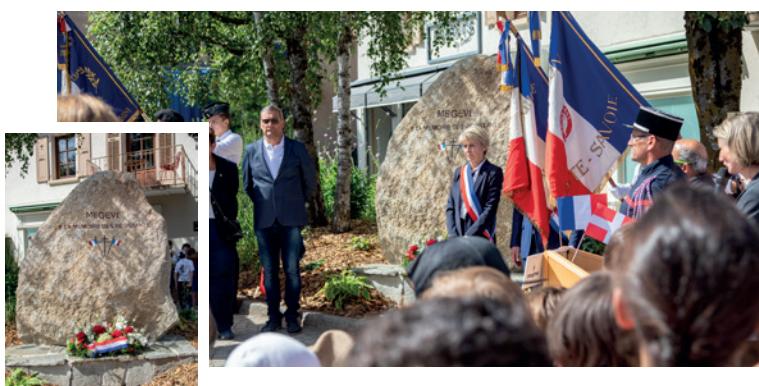
Cérémonie du 18 juin



Mardi 18 juin, Catherine Jullien-Brèches et les élus du Conseil municipal de Megève ont commémoré l'appel du 18 juin 1940 et **les 80 ans de la libération de la commune**. Une cérémonie qui s'est déroulée en deux actes, en présence de Loïc Hervé, Vice-président du Sénat, des représentants de l'AFN, des forces de l'ordre, des pompiers, de l'orchestre d'Harmonie Megève, des écoliers et collégiens de Megève.



C'est avec la plus grande émotion que la stèle en hommage à la Résistance a été dévoilée en présence du dernier résistant de Megève, Monsieur André Feige, 98 ans, à qui Catherine Jullien-Brèches a eu l'honneur de remettre la médaille de la ville.



Une cérémonie empreinte de solennité et d'émotions qui s'est terminée par un moment de partage avec tous les participants sur la place du village.

Site compostage partagé



Nous vous avions précédemment annoncé dans La Lettre de Megève n°55 l'installation imminente des sites de compostage de quartier ; **le 1^{er} dispositif est en place depuis le mois de juin**, rue d'Oberstdorf, à l'arrière des conteneurs semi-enterrés. Deux autres plateformes ont déjà été réalisées, au rond-point de la Poste et au Palais, afin de permettre l'implantation des bacs dans l'été. Deux autres emplacements restent à l'étude. Permettant le recyclage des déchets organiques, ces sites partagés sont suivis par Julien, maître-composteur de la CCPMB, qui peut travailler en binôme avec des habitants référents volontaires. Un kit de compostage composé de bioseaux et d'un livret conseils est disponible gratuitement en Mairie pour les résidents souhaitant en bénéficier.

Vous êtes intéressé ?
Contactez la CCPMB - Tél. 04 50 78 12 10



De nouveaux équipements au cimetière

La commune a mis à disposition de ses usagers trois petites charrettes, utilisables uniquement dans l'enceinte du cimetière, de manière à faciliter le charriage de vos plantes et autres objets lourds vous **permettant l'embellissement des tombes de vos proches**. Véritable havre de paix, le cimetière est un lieu de recueillement pour les familles ; le jardin du souvenir concourt à cet apaisement, quelle que soit la volonté des défunt.

Village ambassadeur du don d'organes

Megève a décidé de soutenir les collectifs « France Adot 74 » et « Greffes + » en devenant village ambassadeur. Les enquêtes nationales pilotées par l'Agence de la biomédecine concluent à un taux de 80% d'opinions favorables au don d'organes. Cependant moins de la moitié des personnes aurait abordé le sujet avec leur entourage, créant un refus catégorique de la part des familles au moment du décès. L'objectif de la démarche portée par Megève, auprès de plus de 300 communes de France, est **d'inviter les personnes à faire part de leur volonté** au sujet du don d'organes.

www.france-adot.org/adot-departementales/adot-74/

Le pillage de nos jardinières

Les agents des espaces verts mettent beaucoup de cœur à réaliser les massifs et jardinières qui ornent le village et lui confèrent son ambiance si colorée et chaleureuse.

Nous sommes ravis de voir que notre fleurissement plaît à notre population et à nos visiteurs mais nous tenons à rappeler aux personnes qui ont dérobé certaines de nos plantes qu'il y a d'autres moyens de nous partager leur ravisement.

Nous vous remercions de respecter le travail de nos agents ainsi que la propriété de la commune.



VIE POLITIQUE

Notre parti c'est Megève !



Les belles saisons de Megève



Entré pleinement dans l'été, notre village profite toujours, entre juin et septembre, d'une situation particulièrement singulière, signe de qualité de vie pour ses habitants et gage d'un séjour réussi pour les estivants.

Mais si on évoque trop souvent en alternance été et hiver comme pour identifier les seules saisons à vivre, on oublie régulièrement l'automne et le printemps qui composent à leur tour une vie à l'année à Megève. Ces quatre séquences qui se suivent et se complètent en douze mois donnent un rythme joliment marqué par leurs couleurs et leur intensité. Les conditions de vie, en liens étroits avec les éléments, sont ainsi porteuse de vitalité comme de bonne santé à tout âge. Aussi, avec ces quelques lignes flatteuses qui font de la vie locale presque un rêve, comment peut-on comprendre que notre village se vide de plus en plus entre les saisons dites touristiques et perde régulièrement ses résidents, victimes des prix du foncier, du bâti, des frais de successions et, c'est un comble, ...de la vie locale. Pourtant, ce n'est pas une fatalité. Il nous appartient d'associer toutes les Mégevannes et tous les Mégevans à une grande réflexion sur l'avenir souhaité de leur commune, de leur lieu de vie et de celle de leurs enfants. Il y a mille idées, mille contributions possibles pour redonner à Megève sa capacité d'accueillir une nouvelle démographie, redynamiser le tissu associatif, diversifier l'économie locale, sédentariser les résidents secondaires et favoriser les projets de vie comme les projets entrepreneurial !

Retrouver des habitants est un objectif particulièrement vertueux pour Megève tant ils déterminent l'avenir de la commune dans toutes ses composantes, sociales, économiques et environnementales. Retrouver une jeunesse joyeuse, retrouver des écoles qui s'agrandissent et pourquoi pas de nouveaux établissements, retrouver des initiatives locales qui forcent l'admiration et qui font référence comme on a pu en connaître par le passé. Retrouver des familles qui se complètent chaque année.

Retrouver toutes les saisons. Retrouver le vrai sens de la vie.

Retrouver l'âme de notre village.

Extrait du discours de Madame le Maire lors l'inauguration de la Stèle de la Résistance le 18 juin 2024

[...] Avec cette stèle la commune de Megève honore ses héros de la Résistance.

Elle est le symbole de la reconnaissance de leurs sacrifices et une marque de respect et du devoir de mémoire. Cette journée est aussi une journée du souvenir : le souvenir de la libération de Megève il y a 80 ans jour pour jour.

Nous sommes en 2024, il y a 80 ans, Megève sortait de l'occupation et de la domination de l'Ennemi sauvé grâce au maire de l'époque Charles Feige qui s'était donné en otage aux allemands pour libérer le village. Ce monument est un symbole qui témoigne de notre attachement aux hommes et aux événements qui se sont déroulés à Megève et qui ont contribué à modifier le cours de l'Histoire.

Par notre présence aujourd'hui et maintenant cette stèle, c'est tout le village qui exprime sa gratitude et sa reconnaissance pour le sacrifice de ces résistants, le sacrifice de ces soldats de l'ombre.

Par leur héroïsme notre pays a pu s'arracher à l'occupation et redevenir lui-même.

Cette stèle nous permet de se souvenir du courage exceptionnel, des sacrifices allant jusqu'à la mort, des résistants souvent très jeunes qui ont pris des risques insensés, afin de pouvoir lutter efficacement contre les troupes nazies, et concrétiser ainsi la phrase du Général de Gaulle dans son discours de l'appel du 18 juin 1940, je cite « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Nous autres vivants, avons le choix.

Nous sommes libres d'oublier les morts ou libres d'honorer leur mémoire, d'hériter de leurs valeurs et de poursuivre leurs combats.

Aussi je souhaite m'adresser tout particulièrement à vous les jeunes :

À vous, reviendra bientôt cette charge de perpétuer la mémoire, de reprendre le flambeau.

Le souvenir s'éloigne à mesure que les témoins se font plus rares et bientôt, vous seuls, pourrez empêcher que la flamme de la Résistance ne s'éteigne.

Pensez aux mots du Général de Gaulle: « *quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et elle ne s'éteindra pas* »

Aujourd'hui, grâce à l'engagement de tous les résistants, nous pouvons apprécier le bonheur et la chance de vivre dans un pays libre.

DU 01/04/2024 AU 23/06/2024

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 06/04/24 :
Damien TARRIO
et **Victoria DUCLUZEAU**

Le 06/04/24 :
Gabriel LE ROUX
et **Alexandra MERMET**

Le 13/04/24 :
Raphaël SANYAS
et **Victoria MALLET**

Le 27/04/24 :
Aurélien DUVILLARD
et **Angèle MORAND**

Le 10/05/24 :
Alexandre VAILHEN
et **Clémence NODÉ-LANGLOIS**

Le 01/06/24 :
Marc VEYRAT-DUREBEX
et **Christine HECKLER**

Le 01/06/24 :
Jérémie MONSANT
et **Leslie LELLOUCHE**

Le 01/06/24 :
Philippe KAMEL
et **Clara FLORIN**

Le 14/06/24 :
Jaime DE BESSA
et **Hafsa ENNAQMOUSSE**

Le 22/06/24 :
Allan JULLIOT
et **Roxane CALVO**

naissances

Le 08/04/24 à SALLANCHES :
Lili DEDIEU

Le 24/04/24 à SALLANCHES :
Jumana BENMOHAMMED

Le 14/05/24 à SALLANCHES :
Auguste PIERLOT

Le 15/05/24 à SALLANCHES :
Eléonore MOULIN

décès

Le 06/04/24 à NICE :
Colette BRUN,
veuve **PAPHNUCE**

Le 14/04/24 à MEGÈVE :
Martine ARIN

Le 15/04/24 à SALLANCHES :
Gérard PIERLOT

Le 21/04/24 à MEGÈVE :
Raymonde ALLARD,
veuve **GROSSET-GRANGE**

Le 26/04/24 à SALLANCHES :
Christiane TISSOT,
veuve **MORAND**

Le 03/05/24 à MEGÈVE :
Kamaljit Singh LUBANA

Le 03/05/24 à SALLANCHES :
Henri LEGON



INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGÈVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212
niveau skate park (2 recharges),
1 borne parking de l'annexe de
la Mairie, Route du Jaijlet
(1 recharge payante), 2 bornes
payantes sur le parking du
Jaijlet, 1 borne gratuite limitée
à 5h au parking du Casino avec
2 recharges.

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,
Le Palais, Megève Tourisme,
place de la Mairie, gare
d'arrivée téléphérique
Rochebrune, chalet de la
Plaine, patinoire de plein
air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de
l'Ermitage, Fondation Morand
Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès
à l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• **Objets trouvés**, Tél. 04 50 93 29 22
• **Interventions d'urgence**, Tél. 06 16 58 03 87
• **Stationnement Zones Bleues**, disques
disponibles auprès de la PM, à l'accueil de
la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• **Médecins généralistes**, Tél. 04 50 58 74 74
• **Laboratoire de biologie médicale**,
Tél. 04 50 21 29 95
• **Infirmières** :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
• **Pédicures - Podologues**, Tél. 04 50 34 54 17
• **Psychologue Clinicienne**, Tél. 06 61 54 36 53
• **Orthophoniste**, Tél. 06 28 52 00 10

! DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),
vers les tennis extérieurs, dans les parkings
(Village, Casino - entrée abonnés, Megève
Tourisme - côté sortie), sur la façade du
cinéma Panoramic, au chalet nordique
de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la
DGAÉ et au CTM, sur la façade de la FMA,
au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été
et à bord du véhicule de la PM.

MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme
vacanciers, toute l'année du lundi au
samedi, sauf jours fériés ! Les horaires :
de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30.
Réservation jusqu'à 15 min avant
le trajet (sur montenbus.fr ou au
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [g](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 30 juillet,
10 septembre, 15 octobre
et 3 décembre

DON DU SANG

Les lundis, de 15h à 19h,
22 juillet, 16 septembre
et 25 novembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les dimanches de juillet et août
et 1^{er} dimanche de septembre,
octobre et novembre